



COUPE DE France - INTER ECURIES

CIRCUIT BUGATTI (Le Mans) – 20, 21 & 22 OCTOBRE 2023

SOUS RESERVE DES AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES SOUS RESERVE DES AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES



REGLEMENT PARTICULIER

- Association Sportive Nationale : Fédération Française du Sport Automobile
32 avenue de New York - 75781 PARIS Cedex 16 (France)
Tel : 01 44 30 24 00 – Fax : 01 43 24 16 80
- Organisateur : Association Sportive Automobile de l'Automobile Club de l'Ouest
des 24 Heures du Mans, avec les moyens de l'Automobile Club de
l'Ouest - Circuit des 24 Heures du Mans - CS 21928
72019 LE MANS Cedex 2 (France)
Tel : 02 43 40 24 20 – Fax : 02 43 40 24 25
E-mail : sport@lemans.org
- Promoteur :
- Nom l'Epreuve : **COUPE DE France- INTER ECURIES**
(Niveau Régional) Participation étrangère autorisée
- Dates : **20 – 21 et 22 OCTOBRE 2023**

Cette épreuve compte pour la Coupe de France des Circuits et pour le Trophée des Ecuries ACO 2023.

Permis d'organisation n° délivré le 2023

ARTICLE 1P. ORGANISATIONS

1.1P. OFFICIELS

Collège des Commissaires Sportifs :

Président Collège	Emmanuel NICOLAS
Commissaires Sportifs	François MONSALLIER - Christelle CLIPET
Commissaire Sportif (<i>stagiaire</i>)	Arthur PELOSI
Chargés des Relations Concurrents	Marye Maureen BOUTTIER
Directeur de Course	Patrick MORISSEAU
Directeur de Course-adjoint	Pascal BOUTTIER
	Steven POIGNANT
Commissaire Technique FFSA Coupe de France	Jean Michel PIALOT
Commissaire Technique HTTC	Bernard PENILLA
	Solène AMIARD
Commissaire Technique TWIN CUP	Michel PEJOUX
	Solène AMIARD
Commissaires Techniques ACO	TBC
Chronométrage	Christian GUEGUEN

Médecin –Chef Fabien ROCATCHER
Chargé des Moyens de Sécurité Piste Stéphane DONNET

Administration ACO :

Président de l'ASA ACO 24 Heures du Mans Pierre FILLON
Directeur Sport et Infrastructures Vincent BEAUMESNIL
Directeur Clients et Evènements Stéphane ANDRIOLO
Directeur Culture & Héritage Fabrice BOURRIGAUD
Responsable Club Nicolas COUSSEAU
Directrice des Ressources Humaines : Suzy LE COROLLER
Directeur Administratif, Financier & Juridique Pierre LUCAS
Directrice Communication Anne-Laure VIGNERON
Directeur Compétition Thierry BOUVET

1.2P. HORAIRES (PAR CATEGORIE) EN CONFORMITE AVEC L'ARTICLE 6.1.2. DU REGLEMENT STANDARD

Ces horaires ne sont qu'une indication et pourront être prolongés dans la limite d'une heure en cas de retard dans le déroulement du programme de la manifestation

Voir page 7 de ce Règlement (Horaires prévisionnels 25.08.2023).

1.3P. VERIFICATIONS

Vérifications Administratives

COUPE DE France / INTER-ECURIES :

Date : Vendredi 20 octobre 2023, 10H00 à 12H00 et 13H30 à 16H00,

Lieu : TBC

HTCC : Date : Vendredi 20 octobre 2023, 10H00 à 12H00 et 13H30 à 16H00,

Lieu : TBC

TWIN CUP : Date : Vendredi 20 octobre 2023, 10H00 à 12H00 et 13H30 à 16H00,

Lieu : TBC

Présentation obligatoire de la licence (les licences karting – route - terre – régularité - entraînement – historique - slalom ne sont pas acceptées pour cette épreuve. Merci de bien vouloir vérifier que votre licence est valide.)

Les Titres de Participation Régional Circuit seront délivrés sur place :

Voir conditions de délivrance ci-dessous :

TPRC (Régional Circuit) - 63 €

Etre âgé de 16 ans minimum

Permis de conduire nécessaire au-delà de la fin de la 18ème année

Pièce d'identité ou copie du livret de famille.

Autorisation parentale pour les mineurs.

Certificat de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.

Vérifications techniques

COUPE DE France / INTER-ECURIES :

Date : Vendredi 20 octobre 2023, 10H00 à 12H00 et 13H30 à 16H15,

Lieu : au Garage Scrutineering sous le Welcome

HTCC :

Date : Vendredi 20 octobre 2023, 10H00 à 12H00 et 13H30 à 16H15,
Lieu : TBC

TWIN CUP :

Date : Vendredi 20 octobre 2023, 10H00 à 12H00 et 13H30 à 16H15,
Lieu : TBC

Pas de marquage de pneus.Transpondeurs :

Chaque voiture sera équipée d'un transpondeur.
Cette fourniture sera à retirer au 2^{ème} étage du Module Sportif (PORTE 215).

Montant de la location avec supports : 50 € le week-end

Montant de la caution : 200 € (chèques ou espèces à déposer lors de la mise à disposition du transpondeur).

Restitution des transpondeurs : Jusqu'à 1 heure après l'arrivée de la dernière course ou en cas d'abandon, (2^e étage du Module Sportif, porte 215).

ARTICLE 4.3p - BRIEFING : salle 305A (3^e étage du bâtiment au-dessus des stands)COUPE DE France / INTER-ECURIES :

Date/Heure : vendredi 20 octobre – 19 H 00 (**Groupe A-N-GT**)
vendredi 20 octobre – 18 H 30 (**Sport Prototypes- Monoplaces**)

HTCC :

Date/Heure : vendredi 20 octobre – 17 H 45

TWIN CUP :

Date/Heure : vendredi 20 octobre – 17 H 00

Présence des **pilotes est obligatoire.**

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme aux dispositions des articles R331-30 et A331-32 du code du sport.

ARTICLE 3P. CONCURENENTS ET PILOTES**3.1P. ENGAGEMENTS (PAR CATEGORIE)**COUPE DE France / INTER-ECURIES :

Les engagements seront reçus **jusqu'au jeudi 12 octobre 2023 minuit**, à l'adresse suivante :

ASA ACO 24 HEURES DU MANS

Circuit des 24 HEURES DU MANS - Direction Sports - CS 21928 - 72019 LE MANS CEDEX 2

☎ : 02.43.40.24.24 - E-mail : s.lechene@lemans.org

- 1. Engagement gratuit pour les pilotes licenciés d'une ASA affiliée à l'ACO et également Membres ACO.** Merci de joindre impérativement une copie de la carte de Membre ACO au bulletin d'engagement.
- 2. Montant des frais de participation pour les licenciés autre que ASA ACO :**
320€ ou 200 € par pilote en cas de double monte (chèque à libeller au nom de la SSP ACO)
Non accompagnée du règlement, la demande ne sera pas prise en considération.

Dans le cas où le nombre d'engagés est supérieur à la capacité du circuit dans le groupe concerné, l'article 7.3.4 « Cas des suppléants », de la réglementation générale des circuits s'applique pour le groupe concerné.

Equipage :

Une épreuve de Coupe de France se déroule avec un ou deux pilotes. Chaque voiture ne pourra avoir un seul pilote à bord et un pilote ne pourra conduire qu'une seule voiture. Dans le cas de deux pilotes, ils seront référencés Pilote 1 et Pilote 2.

HTCC :

Les engagements seront reçus à l'adresse suivante :

HTCC
1806 route de Saint Marcel
30630 VERFEUIL

TWIN CUP :

Les engagements seront reçus à l'adresse suivante :

TWIN CUP
14 rue des Mineurs
30410 MOLIERE SUR SEZE

3.2P. RECLAMATION ET APPEL

Montant du droit de réclamation : 700 € (chèque à l'ordre de l'ASA Organisatrice)
Montant du droit d'appel : 3 300 € (chèque à l'ordre de la FFSA)

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Le meeting est ouvert aux catégories suivantes :

BERLINES – SPORT PROTOYPES – MONOPLACES – GT – TWIN CUP - HTCC

4.3. NUMEROS DE COURSE

Les numéros de course seront attribués de la façon suivante :

- 1 à 99 Berlins (N/FN, A/FA/GT)
- 1 à 99 Sport prototype (Sport proto/CN)
- 1 à 99 Monoplaces (E/D)

Ils seront placés conformément à l'article 4.3 du Règlement Standard des Circuits.

Un numéro de course devra être placé sur le pare-brise, côté opposé au conducteur. Il sera de couleur blanche d'une hauteur minimum de 20 cm et l'épaisseur du trait sera de 5 cm minimum.

ARTICLE 5P. PUBLICITE

Publicité obligatoire : Néant

Publicité facultative : Néant

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Le Circuit Bugatti bénéficie d'une licence de circuit FIA (grade 2) valable jusqu'au 15.09.2024

Il sera obligatoirement parcouru dans le sens des aiguilles d'une montre

Longueur Circuit	4,185 km
Sens de la course	Sens des aiguilles d'une montre
Pole Position	A gauche

Nombre de véhicules admis :

	Essais	Course
Berlines (N/FN, A/FA)	56	47
Sport Prototypes jusqu'à 2 litres	46	38
Monoplaces – de 2 litres (E/D)	46	38
GT	56	47
HTCC	56	47
TWIN CUP	56	47

Grille de départ INTER ECURIES :

Groupes D – E :	1-1 décalé, pôle à gauche – Départ arrêté
Autres groupes :	2-2, pôle à gauche – Départ lancé

Grille de départ HTCC : Arrêté

Grille de départ TWIN CUP : Lancé

Le panneau officiel d'affichage est situé en pré-grille au pied du Module Sportif

Parc Fermé : P5C et P5B (arrière box 55 à 60)

L'installation sur le paddock ne pourra se faire que conformément aux directives de l'Organisateur.

Il est strictement interdit aux concurrents et autres utilisateurs du Working Paddock et du Support Paddock de planter tout objet métallique dans nos surfaces bitumées tels que piquets, pointes, etc. En cas de non-respect, une pénalité sportive ou financière pourra être appliquée.

Il est strictement interdit d'utiliser la piste ou ses abords immédiats avec quelque engin que ce soit, en dehors des essais et des Courses.

Aucun stockage de carburant n'est autorisé dans les stands ou leurs abords

ARTICLE 9P. CLASSEMENT COUPE DE FRANCE

Attribution des points : Cf. Article 9.1p du Règlement Coupe de France 2023

ARTICLE 10P. PRIX

Conforme aux cahiers des charges de chaque catégories

ARTICLE 11P. REGLES TECHNIQUES ET DE SECURITE

11.1P. COMMISSAIRES PREVUS PAR L'ORGANISATEUR

Nombre de postes de commissaires : 16

Nombre de commissaires : 8 minimum par poste

Nombre et type d'extincteurs par poste

5 extincteurs poudre 6 kg

5 extincteurs eau + additif 6 kg

11.2P. MEDICALISATION

Conforme à l'article 2.2.1 de la réglementation médicale, et à l'article IIA7 des RTS.

Nombre d'ambulance (s) (conforme à l'article 2 de la réglementation médicale) : 2 type C

Une ambulance sera-t-elle équipée du matériel nécessaire à la réanimation ? Non mais 1 VRI (Véhicule Rapide d'intervention)

Le circuit est équipé d'un centre médical permanent.

Le circuit est équipé d'une structure de soins intensifs.

Extraction : 5 à 6 extracteurs

ANNEXE(S) COMPLEMENTAIRE(S) – Plan Circuit





JOURNEES INTER ECURIES

CIRCUIT BUGATTI - Le Mans – 20/21/22 OCTOBRE 2023
SOUS RESERVE DES AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES



HORAIRES PREVISIONNELS (22/08/2023 - VERSION 1)

Ces horaires ne sont qu'une indication et pourront être prolongés dans la limite d'une heure en cas de retard dans le déroulement du programme de la manifestation

VENDREDI 20 OCTOBRE

10:00 - 12:00	Vérifications administratives et Techniques	Inter Ecuries - Coupe de France - HTCC
13:30 - 16:00	Vérifications administratives et Techniques	Inter Ecuries - Coupe de France - HTCC
17:00	Briefing (salle 305A, 3e étage, bâtiment des stands)	Twin'Cup
17:45	Briefing (salle 305A, 3e étage, bâtiment des stands)	HTCC
18:30	Briefing (salle 305A, 3e étage, bâtiment des stands)	Monoplaces / Sport Prototypes
19:00	Briefing (salle 305A, 3e étage, bâtiment des stands)	Groupe A – N - GT

SAMEDI 21 OCTOBRE

09:00 - 09:20	Essais Qualificatifs (20')	Groupe A
09:30 - 09:50	Essais Qualificatifs (20')	Twin'Cup
10:00 - 10:20	Essais Qualificatifs (20')	HTCC
10:30 - 10:50	Essais Qualificatifs (20')	Groupe N + GT
11:00 - 11:35	Essais Qualificatifs (35')	Twin'Cup
11:45 - 12:15	Essais Qualificatifs (30')	Sport Prototypes
12:25 - 12:45	Essais Qualificatifs (20')	Monoplaces A (F3 – F RENAULT)
13:50 - 14:10	Essais Qualificatifs (20')	Monoplaces B (F FORD)
14:25 - 14:45	Course 1A (20')	Twin'Cup
15:00 - 15:30	Course 1 (25' + 1 Tour)	Groupe A
15:45 - 16:15	Course 1 (25' + 1 Tour)	HTCC
16:30 - 17:00	Course 1 (25' + 1 Tour)	Groupe N + GT
17:15 - 18:00	Course Longue (45')	Twin'Cup

DIMANCHE 22 OCTOBRE

09:00 - 09:20	Course 1B (20')	Twin'Cup
09:35 - 10:00	Course 1 (20' + 1 Tour)	Sport Prototypes
10:15 - 10:40	Course 1 (20' + 1 Tour)	Monoplaces A (F3 – F RENAULT)
10:55 - 11:20	Course 1 (20' + 1 Tour)	Monoplaces B (F FORD)
11:35 - 11:55	Course 2A (20')	Twin'Cup
12:10 - 12:40	Course 2 (25' + 1 Tour)	Groupe A
13:50 - 14:20	Course 2 (25' + 1 Tour)	HTCC
14:35 - 15:05	Course 2 (25' + 1 Tour)	Groupe N + GT
15:20 - 15:40	Course 2B (20')	Twin'Cup
15:55 - 16:20	Course 2 (20' + 1 Tour)	Sport Prototypes
16:35 - 17:00	Course 1 (20' + 1 Tour)	Monoplaces A (F3 – F RENAULT)
17:15 - 17:40	Course 2 (20' + 1 Tour)	Monoplaces B (F FORD)